

PV de l'AG du mercredi 28 février 2024 à 19h30  
Salle du conseil communal de la commune de Montanaire,  
Rue de la Porte 3 (1<sup>er</sup> étage), Thierrens

## **1. Accueil**

La présidente ouvre l'assemblée générale en remerciant toutes les personnes présentes et la commune de Montanaire pour la mise à disposition de la salle.

Elle explique que désormais l'assemblée générale aura lieu en début d'année afin de pouvoir présenter le bilan de l'édition qui vient de se dérouler.

## **2. Acceptation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté par l'assemblée.

## **3. Contrôle des présences**

La feuille de présence est à disposition pour signature.

La présidente excuse Chloé Haas-Duc, Manuela Jenny, Virginie Thonney, André Dévaud ainsi que Caroline Marti, membres du comité.

Les communes suivantes se sont également excusées : Moudon, Bussy-sur-Moudon, Jorat-Menthue, Rossenges et Vulliens

## **4. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2023**

Le dernier PV est accepté.

## **5. Comptes 2023**

- Présentation des comptes

La séance de vérification des comptes a eu lieu le 06.02.2024 en présence de :

- Mme Maud Pasche, municipale de la commune de Boulens et M. Johann Binggeli, municipal de la commune de Bussy-sur-Moudon
- Mme Flavia Cioffoletti et Mme Delphine Ratti, vérificatrices des comptes désignées par le Passeport Vacances
- Mme Loïse Rufini, présidente et Mme Aline Chevalley, caissière

Pertes et profits :

**Produits :**

On retrouve :

- Les ventes de passeport.

Changement comptabilisation ventes de passeports en 2023

Suite à la remarque faite lors du contrôle des comptes 2022, les ventes de passeports ont été réparties dans les différents comptes pour 2023, soit ventes de passeport, suppléments activités, suppléments accompagnants et cotisations des membres.

La vente des passeports 2022 représente Fr. 25970.00, comprend les passeports (Fr. 20'30.00), les suppléments (Fr. 4'810.00), les cotisations des familles (Fr. 1'030.00).

Beaucoup de personnes ont payé par facture à l'avance, ce qui limite le cash lors de la vente des passeports. Les paiements Twint ont également du succès.

- Les cotisations et les participations des Communes

Les cotisations des communes sont versées en fonction du nombre d'habitants (Fr. 100.- par tranche de 100 habitants) et la participation en fonction du nombre d'enfants ayant participé aux quinzaines (Fr. 60.00 par enfant et par quinzaine)

Les cotisations annuelles des communes représentent Fr. 10'600.-, la participation des communes Fr. 14820.00 et la cotisation et participation de Moudon Fr. 12'000.00

- Sponsoring

Les recettes de sponsoring Fr. 8214.00 ont augmenté par rapport à 2022. Une membre du comité (Caroline Marti) s'est chargée de mettre sur pied un dossier de sponsoring qu'elle a distribué plus largement.

- Dissolution de provision

La provision pour l'informatique de Fr. 2000.00 a été dissoute (gestion des accompagnants) car une solution alternative à l'achat d'un nouveau programme a été trouvée.

**Charges :**

- Frais d'activités

Les charges d'activité, transports, accompagnants et locations de salles pour les activités se montent pour 2023 à un total de Fr. 55'523.59.

Un tableau de suivi des coûts lors de la planification des activités a été mis en place afin de voir où nous nous situons.

En 2023, il a été mis en place tard et nous avons dû annuler des activités pour faire baisser les coûts.

Afin de limiter les frais liés aux transports, nous n'organisons plus le transport des enfants pour les activités ayant lieu proche de Moudon et donnons rendez-vous sur place.

Nous avons également demandé des offres pour les transports à 2 prestataires, les Taxis Romontois ainsi que chez HelveCie. Nous avons finalement travaillé comme à l'habitude avec les Taxis Romontois. HelveCie était environ Fr. 5000.00 plus cher.

- Attribution de provision

Des T-shirts devront être achetés en 2024. Une attribution de Fr. 5000.- à cette provision a été faite.

Nous avons également pu attribuer Fr. 5500.- à la provision activités.

- Résultat :

L'exercice 2023 se solde par un bénéfice de Fr. 683.57.

### **Présentation du bilan :**

Les actifs et passifs sont passés en revue

Les actifs transitoires de Fr. 492.80 sont composés de :

- Fr. 420.00 prime RC 2024
- Fr. 72.80 retour CFF 2023 sous forme de carte cadeau

Les passifs transitoires de Fr. 2.00 sont les frais bancaires de décembre.

### **Évolution du capital**

Le capital au 01.01.2023 était de Fr. 3556.06.

Avec le bénéfice de Fr. 683.57, le capital au 31.12.2023 se monte à Fr. 4239.63

- Rapport des vérificateurs

Mme Delphine Ratti lit le rapport des comptes et celui-ci est approuvé.

- Approbation et décharge de la caissière

Les comptes sont approuvés et décharge est donnée à la caissière.

- Nomination de deux vérificateurs-trices et d'un-e suppléant-e

Mme Delphine Ratti restera vérificatrice pour l'édition 2024, une autre personne sera nommée dans le courant de l'année.

## **5. Démission et élection d'une nouvelle membre du comité**

Mme Maïra Antonina quitte le comité, son poste aux activités reste vacant et les activités dont elle devait s'occuper sont réparties entre les autres membres et la présidente.

Mme Nathalie Delessert de Lucens rejoint le comité et est élue à l'unanimité. Elle s'occupera des transports.

Le comité se compose donc comme suit :

Présidence : Loïse Rufini Steck

Secrétariat : Cindy Paillard

Caisse : Aline Chevalley

Sponsoring : Caroline Marti

Informatique :

- Laurent Cottier
- vacant

Accompagnants : Sara Brito

Transports : Nathalie Delessert

Activités :

- André Devaud
- Manuela Jenny
- Virginie Thonney
- Christine Joss-Martin
- Chloé Haas Duc
- vacant

Intendance : Christine Joss-Martin

## **6. Bref résumé de l'édition 2023 et perspectives pour 2024**

La présidente présente quelques chiffres de l'année 2023, nous observons que la participation au Passeport 2023 reste aux alentours de la moyenne des années précédentes (avant COVID), avec 286 enfants inscrits et 335 passeports vendus.

En 2024, plusieurs nouveautés :

L'adhésion de la commune de Lucens (dont les villages de Brenles, Chesalles, Cremin, Forel, Oulens et Sarzens font partie) au Passeport.

Le renouvellement de notre stock de t-shirts avec de nouveaux partenaires et une augmentation du prix du t-shirt (4.- Frs -> 5.- Frs).



Une demande de soutien à la Loterie Romande a été déposée pour palier à l'augmentation des coûts en général et pour pouvoir prévoir suffisamment d'activités supplémentaires pour accueillir les enfants de Lucens.

Un projet de révision de la convention et de la participation financière des communes sera déposé et soumis au vote des communes signataires dans le courant de cette année pour 2025.

## **7. Divers**

M. Jung, municipal de Lucens, nous remercie pour l'accueil et l'adhésion de la commune au Passeport.

La présidente remercie encore les communes, les sponsors, les membres du comité, les donateurs, les parents accompagnateurs et les autres bénévoles sans qui le Passeport ne pourrait pas avoir lieu.

La séance est levée à 20h05  
Pris par Cindy Paillard, secrétaire